



*Cette
semaine*

Hommage à Robert Cramer - Bern
Nachrichter - Retour sur Copenhague -
Livre sur les Verts suises

*Meilleurs vœux
pour 2010*



Photo Alfred Griessen, Onex

**Avec nos meilleurs vœux pour une
année 2010 pleine d'espoir de
solidarité et de VERT.**



Séance du 3 décembre: dernière de la législature

La séance du Grand Conseil du 3 décembre était la dernière séance de notre Conseiller d'Etat Robert Cramer. C'était aussi la dernière séance de la députée Michèle Kunzler qui viendra au prochain Grand Conseil comme Conseillère d'Etat.

Christian Bavarel chef de groupe des Verts a rendu hommage à Robert: Grâce à une force de travail phénoménale, Robert a non seulement été le premier Conseiller d'Etat Vert, l'artisan de la réconciliation entre l'agriculture et les Verts, le (pro)moteur de la renaturation, l'architecte du nouveau réseau des trams, mais aussi un véritable militant. Par sa disponibilité permanente, son amour du dialogue et son plaisir à faire de la politique, il a su convaincre. Grâce à l' «Université de nuit» des Verts qu'il tenait dans son bureau et pendant laquelle il partageait sa grande connaissance historique il a su donner envie aux autres de s'engager avec lui. Enfin, Robert a aussi toujours été très lié à la section de la Ville, ce qui lui a permis de rester proche du terrain et du quotidien des genevois. «Robert merci de m'avoir ou de nous avoir appris le si beau métier de politicien»

Puis après l'hommage des autres groupes politiques, l'UDC paysan Leyvraz a particulièrement salué Robert : «Il y a 10 ans, on [les paysans] était vert de penser qu'on serait dirigé par des Verts et on a eu en fait un ministre de l'agriculture exceptionnel qui a aimé les paysans et leurs produits. Grâce à toi, nous avons promu l'agriculture genevoise qui se porte beaucoup mieux qu'il y a 12 ans»

Robert Cramer a ensuite pris la parole pour parler du travail des députés: les compétences des parlements des cantons sont grignotés en faveur de la confédération ce qui a déplacé les compétences du Grand Conseil qui est maintenant plus attentif à la façon dont l'Etat est géré. Mais l'essentiel reste, et c'est l'engagement et le sens du service public du Grand Conseil et cette capacité qui se développe de pouvoir tisser des liens aussi avec ceux qui sont des adversaires politiques.

Standing ovation pour Robert.

Puis la lettre de démission de Michèle est lue. Suivie de l'hommage du président du Grand Conseil et de celui de la présidente des Verts Anne Mahrer. Voir ci-dessous.

Puis les viennent ensuite prêter serment: c'est **Sylvia Nissim** qui siègera dorénavant avec les Verts.

Hommage d'Anne Mahrer à **Michèle Künzler** :

« Mesdames et Messieurs les député-e-s,
Première Verte à accéder au CE genevois, élue le 15 novembre dernier,
Michèle Künzler quitte aujourd'hui le Grand Conseil.

Au cours de ses 18 ans de travail parlementaire, municipal et cantonal,
nous avons pu apprécier sa force de travail, son esprit de synthèse, son
franc-parler, son sens de l'écoute, enfin sa volonté de trouver des
solutions concertées dans des dossiers difficiles.

Très engagée dans les fondations immobilières de droits publics, elle
s'est consacrée à la réalisation de logements réellement sociaux. Elle a
ainsi joué rôle important dans la conclusion de l'accord sur le logement
scellé à la fin de 2006, aussi bien en termes de propositions qu'en
endossant le rôle de médiatrice.

Ces qualités elle saura les mettre au service de ses nouvelles
responsabilités, toujours dans le sens de l'intérêt général.

Pour Michèle Künzler, l'écologie est l'affaire de toutes et tous et les
habitants en sont les acteurs principaux.

Elle a une vision d'avenir crédible, en phase avec la réalité quotidienne
des quartiers les moins favorisés, avec pour objectif, de les réhabiliter
en quartiers durables, de rétablir les liens sociaux dans toute leur
diversité, au sein d'un espace public renouvelé.

Celles et ceux qui l'ont vue à l'œuvre ne s'y sont pas trompés, en lui
accordant leur confiance, particulièrement dans les quartiers et les
communes les plus concernées par le projet d'agglomération.

Lundi 7 décembre 2009 s'ouvre à Copenhague la Conférence des
Nations Unies sur le changement climatique, lundi 7 décembre 2009, le
nouveau conseil d'Etat prête serment à la cathédrale St Pierre.

Dès lors nous attendons avec impatience de découvrir les priorités
fixées par le CE dans son discours de St Pierre, pour cette nouvelle
législature, dont le succès dépendra de sa capacité à travailler de
manière concertée et transversale, pour répondre à l'ampleur et la
complexité des projets engagés.

Pour relever ce défi, Les Verts ont une totale confiance en leur
Conseillère d'Etat élue »

*Un document de synthèse intitulé **"Environnement, mobilité, gestion du territoire. En 12 ans, quel bilan?"***

*présente de manière détaillée et complète l'action de
Robert Cramer au gouvernement. Ce document est
disponible en téléchargement sur le site des Verts à
l'adresse:*

www.verts-ge.ch/geneve/communiqués/les-verts-sont-fiers-du-bilan-de-robert-cramer-au-conseil-d-etat.html

"Bern Nachrichten"



Une nouvelle rubrique dans l'HebdomaVert: Nouvelles de la Berne fédérale

Dès février 2010, je vais m'installer une année à Berne. Il s'agit pour moi de m'impliquer d'avantage dans la politique suisse, d'améliorer mon allemand et de mieux appréhender la culture alémanique de notre beau pays. Je reste bien entendu actif au sein des Verts genevois par une présence régulière à Genève. Afin de maintenir les liens avec mon parti, d'entente avec le bureau, je vous propose une rubrique mensuelle dans l'HebdomaVert.

Au soir du 29 novembre, une large majorité des Suisses et des cantons acceptent l'initiative anti-minaret. C'est le choc. L'impensable s'est réalisé: à force de présenter de manière provocatrice des initiatives discriminatoires, l'UDC a finalement réussi à en faire passer une. Les initiants ont d'ailleurs été les premiers surpris. On pouvait lire le dimanche soir sur le visage incrédule mi-satisfait mi-gêné de Freysinger: «Ah les imbéciles, ils m'ont crû!». Il ne s'agit pas ici de revenir sur les raisons multiples qui ont mené à cette situation, mais de définir les pistes pour en sortir.

Si dès le 30 novembre, l'ensemble des autres partis gouvernementaux se sont agités, soit pour faire de la surenchère comme le PDC Darbellay («on va interdire la burqa, les cimetières confessionnels, etc.»), soit pour minimiser la portée du vote comme le PS Levrat («il s'agit d'un vote en faveur de l'égalité homme-femme»), soit pour signifier qu'on allait serrer la vis en matière d'intégration comme le duo PLR Lüscher/Müller (l'un élu sur la stigmatisation des Roms et l'autre père de l'initiative 18% d'étrangers), les Verts se sont tenus à leur discours de campagne. Ce qui était vrai avant le 29 novembre l'est tout autant après: L'Islam ne pose pas de problème particulier en Suisse et la neutralité religieuse de l'Etat implique de ne pas faire de discrimination entre les citoyens de différentes confessions. Les cas marginaux – qu'ils soient musulmans ou non – relèvent soit du droit pénal (excision, mariage forcé, terrorisme), soit des pratiques administratives ou de terrain (voile à l'école, natation mixte, etc.). En réalité, il ne s'agit donc pas de discuter de l'Islam, mais de la capacité de notre système démocratique à respecter les droits fondamentaux.

suite...

"Bern Nachrichten"

... suite

En effet, aussi absurde que cela puisse paraître, notre ordre juridique permet à une majorité du peuple et des cantons d'adopter des lois violant les droits humains fondamentaux. Jusqu'à présent, les initiatives discriminatoires étant rejetées par le peuple (naturalisation par le peuple, etc.), la question ne s'était jamais posées de manière concrète. Aujourd'hui c'est le cas. Nous devons agir sur deux niveaux : le premier pour éviter que cela se reproduise, le second pour réparer la discrimination introduite dans notre constitution le 29 novembre.

Pour le premier niveau, il faut savoir que la constitution prévoit que seules les initiatives populaires contraires au droit international impératif sont invalidées. Ce noyau dur de droits intouchables (interdiction de génocide, torture, etc.) est trop étroit. Car en l'état, on pourrait voter sur l'interdiction pour les Noirs de prendre les transports publics, sur l'interdiction d'engager des homosexuels au sein de l'administration ou le fait d'empêcher les Roux de siéger dans les parlements. C'est absurde. C'est pourquoi, les Verts, à travers une initiative parlementaire* de Daniel Vischer (CN/ZH)), proposent que soient invalidées les initiatives contraires au droit international sur les droits fondamentaux, notamment la Convention européenne des droits de l'homme.

Pour le second niveau, les Verts soutiennent les démarches des personnes et communautés lésées pour obtenir une décision de la Cours européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg. En effet, on ne saurait justifier une discrimination sur un droit fondamental comme la liberté de culte, même au nom de la majorité. Il est par conséquent totalement légitime que des citoyens ou/et habitants suisses fassent valoir leur droit à la plus haute instance en la matière. La démocratie ne se résume pas à la dictature de la majorité. Cette dernière se heurte aux droits intangibles de chaque individu. Et si, face à une décision positive de Strasbourg, l'UDC propose que la Suisse se retire de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, nous n'aurons pas peur d'entrer en campagne. Car nous aurons enfin l'occasion de débattre des droits fondamentaux en dehors de toute stigmatisation d'une minorité.

D'aucun pensait que le débat s'était clos le 29 novembre. Il ne fait en réalité que commencer.

Antonio Hodgers, Conseiller national, www.hodgers.ch

* Texte de l'initiative parlementaire:

www.parlament.ch/F/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20070477

Copenhague: agir localement sans attendre les accords internationaux!

Le sommet de Copenhague s'est achevé sur un échec. Cet événement aura toutefois marqué une rupture par l'importance de la mobilisation internationale et médiatique. Si le monde entier a pris la mesure de l'ampleur du défi climatique, les résultats de ce sommet sont totalement insuffisants au regard des recommandations des scientifiques du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC).

La plupart des pays industrialisés portent une lourde responsabilité dans ce bilan catastrophique. La Suisse a renoncé à tout leadership en adoptant une simple position de « suivisme » de l'Union Européenne. Noé21 regrette que la pression exercée par « Economie suisse » et les partis bourgeois ait réussi à réduire l'ambition initiale de Moritz Leuenberger. La Norvège, pays comparable à la Suisse a, elle, adopté un objectif de 40%.

L'issue du sommet de Copenhague montre qu'on ne peut plus attendre la conclusion d'accords internationaux pour agir. Les processus de décision entre Etats, bien que nécessaires, sont trop lents et aboutissent à des compromis politiques insuffisants au regard de l'urgence climatique. Or, les mesures concrètes permettant de diminuer les émissions de CO2 devront de toute façon être mises en œuvre au niveau local par les régions, les villes, et, au final, chacun d'entre nous. Ceci dans les domaines des bâtiments, des transports, de l'agriculture et de l'électricité. L'impasse du processus politique international ne se transformera en un échec véritable que si nous n'en apprenons rien: il faut donc agir localement sans attendre.

Genève, canton prospère dans un pays riche, hôte de nombreuses organisations internationales (ONU, OMM, GIEC, etc.) se doit d'être un exemple. Noé21 demande donc aux élus genevois de prendre leurs responsabilités et de mettre en œuvre dès le début 2010 un véritable plan d'action local contre les changements climatiques en adoptant des mesures concrètes, efficaces, accessibles et génératrices d'emplois et de sens. Genève ne s'engagera pas seule et peut rejoindre une coalition rassemblant les collectivités locales décidées à respecter les recommandations et le calendrier du GIEC. Le Plan climat cantonal élaboré par Noé21 pour les autorités du canton et des communes peut servir de feuille de route pour atteindre ces objectifs.

*"l'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre, c'est le seul".
Gandhi*

Un livre sur les Verts suisses



Matthias Baer, Werner Seitz (Ed.)

Les Verts en Suisse

Leur politique, leur histoire, leur base

192 pages sous couverture souple (2009).

CHF 34.- / Euro 21.80 (D)

ISBN: 978-3-7253-0938-2

Des nombreux mouvements politiques apparus au cours des dernières décennies, les Verts sont les seuls à avoir réussi à s'établir durablement en Suisse. Cet ouvrage retrace leur histoire, riche en péripéties, des origines aux succès électoraux de l'année 2007. Il revient sur le débat entre les Verts dits modérés et les Verts alternatifs, qui aujourd'hui encore joue un rôle non négligeable dans la définition du mouvement écologiste. Il examine ses relations complexes avec le parti socialiste, allié toujours susceptible de se muer en concurrent, et évoque le champ conflictuel qui s'est ouvert avec l'apparition des Verts libéraux.

Dans des études claires et facilement accessibles, les auteurs s'appuient sur leurs connaissances scientifiques et sur l'observation de la vie politique suisse pour apporter des réponses substantielles aux multiples questions que suscite le mouvement. Qui sont les électeurs et électrices des Verts? Quel est le profil-type de leurs membres? Quels thèmes leur ont servi à façonner leur image, et quels facteurs conjoncturels – également régionaux – ont pu influencer sur le verdict des urnes concernant les questions écologiques? Enfin, une comparaison éclairante permet de situer les Verts suisses par rapport à leurs homologues européens. «Les Verts en Suisse» livre un portrait fouillé du parti écologiste suisse et l'inscrit dans le paysage politique helvétique. De nombreux tableaux et diagrammes ainsi qu'une bibliographie détaillée en font un précieux ouvrage de référence pour comprendre l'actualité et prendre la mesure des défis futurs.

Table des matières (extrait)

- 1. Concombres et pastèques**
L'histoire des Verts en Suisse
Par Werner Seitz
- 2. Quand la base vire à gauche**
Le parti écologiste et ses militants
Par Andreas Ladner
- 3. Beaucoup de jeunes pousses et toujours plus de têtes grises**
L'électorat des Verts
Par Adrian Vatter et Isabelle Stadelmann-Steffen
- 4. Le bonheur des uns fait le malheur des autres**
Parcours croisés des Verts et du parti socialiste
Par Matthias Baer
- 5. Des jumeaux politiques**
Verts et socialistes aux Chambres fédérales
Par Michael Hermann
- 6. Les Roses-Verts gouvernement**
Majorités de gauche dans les exécutifs communaux
Par Werner Seitz et Madeleine Schneider
- 7. Grande chance pour petit parti**
Les Verts et la démocratie directe
Par Regula Zürcher
- 8. Entre patrimoine et changements climatiques**
Tensions dans la politique environnementale
Par Michael Hermann et Heiri Leuthold
- 9. Pas un cas particulier**
Les Verts suisses en comparaison européenne
Par Martin Dolezal
- 10. Les Verts en chiffres**
Analyse des résultats électoraux de 1975 à 2007
Par Madeleine Schneider

Un livre clef pour découvrir et comprendre l'histoire des Verts en Suisse. L'éditeur "Ruegger" offre des conditions spéciales pour les Verts intéressés à acquérir ce bel ouvrage. 28 CHF au lieu de 34 CHF (+ frais de port). Il suffit d'envoyer votre commande par message électronique à l'adresse hramseier@rueggerverlag.ch en mentionnant votre adresse et "membre des Verts genevois". Le livre vous sera alors directement envoyé accompagné d'une facture et d'un bulletin de versement.

Agenda Vert



Assemblée générale des Verts genevois

**Mercredi 13
janvier 10
à 20h15**

**Mots d'ordre des Verts
pour les votations du
7 mars 2010.**

**Maison des
Associations**

Congrès annuel des Verts genevois

**Samedi 27 mars
2010
de 9h30 à 16h30**

**Renouvellement de la
présidence et du comité
des Verts + thématiques
communales Vertes dans la
perspective des élections
communales 2011.**

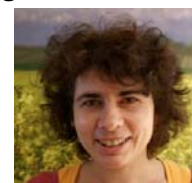
**Maison des
Associations**

Constituante


**METTEZ DU VERT
DANS LA CONSTITUTION**

Florian Irminger a été élu à la commission de rédaction de la Constituante en remplacement de Michel Grandjean, démissionnaire. Il l'a emporté au 2ème tour devant M. Dimier. La commission de rédaction est composée de Thierry Tanquerel, Président (Soc/Pluraliste), Michel Hottelier (libéral/indépendant), Murat Alder (Radical ouverture), Christian Grobet (AVIVO) et Florian Irminger (Vert & Associatifs).

C'est **Corine MUELLER-SONTAG**, co-directrice du Théâtre du Loup, qui remplace Michel Grandjean au sein de l'Assemblée constituante. Merci à Michel Grandjean pour son travail et la qualité de ses contributions.



Nouvelles des sections Verts Ville de Genève



Assemblée générale

Lundi 11
janvier 10
à 20h15

Election d'une nouvelle
présidence et d'un nouveau
comité pour la section Ville
de Genève

**Maison des
Associations**

Assemblée générale

Mercredi 13
janvier 10
à 19h30

Mot d'ordre pour la
votation du 7 mars 2010
sur le projet Praille-Acacias-
Vernets.

**Maison des
Associations**

Pour nous contacter

Le local des Verts est

OUVERT du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de
14h à 17h

FERME le mercredi toute la journée et
le vendredi après-midi

Adresse

Les Verts
14, rue des Voisins
CP 345
1211 Genève 4

Tel.

Fax

Courriel

Site

022 800 38 48

022 800 38 49

ge@verts.ch

www.verts-ge.ch

Le saviez-vous ?
*Les augmentations de
rejets de gaz carbonique
sont en grande partie
attribuables à la place
toujours plus importante
prise par le charbon qui a
contribué, en 2008, à
hauteur de 40% de
l'ensemble des émissions
des ressources fossiles
contre 36% au pétrole.*



HebdomaVert

le média internet des verts genevois

